

## Calendrier des manifestations

### CAF' CONC'

La Municipalité a autorisé l'Association Morges en Fête à organiser les Caf'Conc chaque vendredi du 19 juin au 21 août 2015 (sauf le 31 juillet) de 17h à 21h. Les Cafés Concerts seront organisés dans la cour du Collège du Bluard et proposeront en plus des animations musicales, des dégustations de vins et de la petite restauration.

### MARCHÉ FOLKLORIQUE

Le marché folklorique proposera aux habitants de découvrir des produits du terroir ainsi que des créations artisanales. Le marché qui se déroulera sur la place de l'Église les 11 juillet et 8 août 2015, offrira également la possibilité de se restaurer sur place. Des animations musicales seront également proposées.

### FESTI'VALEURS 2015

Le Festi'valeurs aura lieu le 26 septembre à la place Couva-loup. Ce festival ouvert à toute la population de la Ville de Morges et qui réunit les acteurs du tissu associatif morgien, sera ponctué de nombreuses animations.

La manifestation proposera aux visiteurs des stands d'informations offerts par les associations présentes tout au long de la journée.

Il s'agit d'un moment de rencontres et d'échanges multigénérationnels autour de stands d'informations, d'une scène de spectacles, de conférences ou encore d'ateliers de démonstrations sportives ou culturelles, en fonction du profil des associations participant au projet.

Valoriser la variété des engagements associatifs indispensable à la cité et ce, au travers d'un programme d'animation qui sera le reflet du savoir-faire, est le but de chacune des associations présentes.

### SWISS CLASSIC BRITISH CAR MEETING

Le 3 octobre prochain, le Swiss Classic British Car Meeting présentera plus de 1'500 voitures classiques de marques anglaises sur les quais de Morges. Cet événement a déjà attiré plus de 20'000 visiteurs pour l'édition 2014. L'entrée sera gratuite pour les participants et le public.

### MEMORIAL GANDER

La 32<sup>e</sup> édition du Mémorial Arthur Gander se déroulera à Morges dans la salle omnisports de Beausobre, le 4 novembre prochain à 19h30. Cette édition accueillera les meilleurs athlètes mondiaux de la gymnastique artistique, qui se réuniront pour un gala placé sous le signe de la passion, la beauté et la gymnastique.



Adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 juin 2015.

le syndic Vincent Jaques      le secrétaire Giancarlo Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 24 juin 2015.

#### REDACTION & CONTACT

Municipalité  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272  
1110 Morges 1

Tel. +41 21 804 96 40  
Fax +41 21 804 96 45  
email municipalite@morges.ch

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre concept d'information active, nous vous communiquons spontanément ci-après des informations sur les activités d'intérêt général de la Municipalité.

## Nouvelles des préavis votés

### RÉFECTION DU CENTRE CULTUREL

Le Conseil communal, en date du 4 février 2015, a octroyé un crédit de CHF 1'135'000.00 pour la réfection intérieure du Centre culturel et le réaménagement de la bibliothèque. Les travaux concernent plus précisément les locaux de la bibliothèque, la ludothèque, la Maison du Dessin de Presse et l'Espace Prévention.



La réfection consistera principalement en un rafraîchissement des espaces intérieurs (changement de moquette, peinture, remplacement des luminaires et du mobilier). L'installation électrique constituera une partie importante des travaux, le rapport de contrôle électrique, basé sur l'Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT) ayant relevé plusieurs défauts nécessitant une mise en conformité de l'installation.

Le planning des différentes interventions est le suivant :

- 15 juin 2015 : fermeture des bibliothèques
- 8 juillet 2015 : début des travaux, bibliothèque des jeunes et Grenier Bernois
- 3 août 2015 : début des travaux, bibliothèque des adultes et Dessin de Presse
- 12 octobre 2015 : début des travaux, Espace Prévention
- 21 août 2015 : fin des travaux, Grenier Bernois
- 28 août 2015 : fin des travaux, Dessin de Presse
- à confirmer : fin des travaux, bibliothèques
- 23 octobre 2015 : fin des travaux, Espace Prévention
- Novembre 2015 : réouverture bibliothèques

### PROJET HORAIRE CFF 2016

Le projet concernant l'horaire 2016 des transports publics a fait l'objet d'une consultation menée par l'Office fédéral des transports (OFT), conformément à l'ordonnance fédérale sur les horaires datant du 4 novembre 2009. A l'issue de cette consultation menée du 26 mai au 14 juin 2015, la Municipalité a pris connaissance des éléments suivants :

- le début des chantiers dans le cadre du projet Léman 2030 entre l'axe Renens-Lausanne va impliquer un important changement d'horaires
- le nouvel horaire sera effectif en décembre 2015
- des travaux importants auront lieu sur l'axe Est-Ouest, qui se trouve au cœur du réseau ferroviaire suisse
- l'offre au départ de Morges sera accrue pendant les travaux de transformation du nœud ferroviaire Lausanne – Renens

La fréquence de desserte au départ de Morges sera la suivante :

- 6 trains par heure en direction de Lausanne: RegioExpress, 3 InterRegio, 1 S3
- 1 ICN par heure en direction d'Yverdon-les-Bains
- 6 trains par heure en direction de Genève: 2 RegioExpress, 3 InterRegio, 1 ICN
- 1 S3 par heure en direction d'Allaman

Ce nouvel horaire permettra notamment aux voyageurs à destination d'Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Bienne de gagner 15 minutes par rapport à l'offre actuelle. Sur la base de ces éléments, la Municipalité a accepté le projet d'horaire 2016.

## Quoi de neuf?

### EVAM - TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE

Pour donner suite à la motion Helder De Pinho du 3 mars 2014, « Requêteurs de travaux d'utilité publique », la Municipalité a accepté que la Direction IEEP participe aux programmes d'occupation proposés par l'EVAM. Pour ce faire, elle a signé une convention ainsi qu'une fiche de programme. Ce projet aspire à deux objectifs principaux :

1. lutter contre les effets négatifs du désœuvrement, auquel sont exposés les requérants en attente d'une décision administrative.
2. améliorer l'image des demandeurs d'asile auprès de la population en contribuant aux travaux d'utilité publique.

Après une période test effectuée d'avril à décembre 2014 auprès du dicastère IEEP, la convention a été renouvelée auprès du Service de la voirie ainsi qu'auprès de celui des espaces verts. Le programme vient d'être complété au mois de juin dans le secteur conciergerie, au sein duquel deux concierges volontaires encadrent les deux premiers participants. La durée du programme est en principe fixée à 3 mois et n'excède pas une année. Les tâches effectuées durant cette période consistent en des réparations diverses du mobilier, mais également des nettoyages de salles et de locaux de la ville, ainsi qu'en la mise en place de mobilier lors d'événements. Ce programme a déjà rencontré un accueil favorable auprès de plusieurs municipalités vaudoises qui ont tiré un bilan positif de cette expérience.

### INAUGURATION DES BOÎTES D'ÉCHANGE ENTRE VOISINS LE 20 JUIN 2015

En date du 15 décembre 2014, la Municipalité, sous l'impulsion de la commission consultative Agenda 21, a décidé de faire construire et d'installer des boîtes d'échange entre voisins. Les emplacements retenus sont les suivants :

- en face de l'arrêt du bus Vogéaz, sur le chemin de Tolochenaz
- au coin du Collège des Jardins, à la rue des Fossés
- à l'intersection du chemin du Banc-Vert et de l'avenue de Chanel

Le fonctionnement de cette installation consiste à déposer et/ou prendre un objet. Le contenu échangé peut se composer de livres, de CDs, DVDs, jouets, ou tout autre objet dont le dépositaire veut se séparer et qui pourrait être utile à une autre personne. La mise en place de boîtes d'échange permet de créer des interactions entre les habitants d'un même quartier et ainsi renforcer les liens sociaux entre les



habitants. Les boîtes seront peintes dans un style ludique et urbain par M. Joan Gonzalez, membre de l'Art'Soce, une association qui a pour but de promouvoir l'art du graffiti. L'inauguration aura lieu en présence de l'artiste qui peindra les boîtes en direct. Les habitants des quartiers voisins ont été conviés à cette inauguration à laquelle se joindront divers membres de la Municipalité. Les étapes de la journée du samedi 20 juin 2015 seront les suivantes :

- 10h00 Chemin de Tolochenaz – arrêt de bus Vogéaz
- 14h00 Collège des Jardins
- 17h30 Avenue de Chanel/Chemin du Banc-Vert

### NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LA PISCINE COMMUNALE

Le règlement de la piscine communale du 15 janvier 2001 a vécu une refonte substantielle. Le nouveau règlement de la piscine communale permet d'adapter le fonctionnement de la piscine aux évolutions tant en terme d'hygiène et de sécurité que de satisfaction des usagers.

Le règlement tient compte des évolutions juridiques au niveau cantonal, ainsi que des recommandations des organes reconnus en la matière, ARMB (Association Romande des Maîtres de Bains), de l'APR (Association des Piscines Romandes) et de la SSS (Société Suisse de Sauvetage). Cette modification des prescriptions a pour objectif principal

d'apporter aux usagers un support précis et complet afin qu'ils se sentent en sécurité. Les changements principaux concernent notamment l'obligation pour les petits enfants de porter un costume de bain ainsi que l'interdiction faite aux adultes et aux adolescents de porter des vêtements inadaptés pour aller dans le bassin de la piscine (shorts, sous-vêtements, etc.).



Une attention a également été portée au confort et à la tranquillité des baigneurs en limitant l'usage d'appareils de musique susceptible de créer des tensions entre usagers.

### FINALISATION DU DOSSIER CONCERNANT LE PPA PARC DES SPORTS

Le dossier concernant le plan partiel d'affectation « Parc des Sports » a été finalisé le 1<sup>er</sup> juin 2015. Il a été à nouveau remis aux services cantonaux, pour un examen complémentaire portant sur la conformité du projet aux législations en vigueur, dans le cadre de l'article 47 de l'Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire (OAT). Ce rapport d'aménagement est constitué des éléments suivants :

- règlement du PPA
- plan et coupes
- rapport 47 OAT
- rapport d'impact sur l'environnement.

Le dossier a été établi en étroite relation avec les services communaux et Esplanade Aménagement SA, le mandataire spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire. L'étude préalable en vue de l'établissement du dossier final et la consultation des services cantonaux a permis d'identifier les points à améliorer dans l'élaboration finale du projet d'aménagement. Ces ajustements portent notamment sur la réduction des constructions prévues initialement dans

le PPA. Les aménagements seront concentrés sur la partie Nord-Est du site, afin de conserver des espaces dédiés aux activités pratiquées au Parc des Sports tout en laissant une place importante aux zones non bâties. Ces modifications permettent de répondre plus exactement aux exigences du Canton, qui a la responsabilité d'approuver ces plans en contrôlant leur conformité aux planifications et aux législations en vigueur. Nous espérons un retour des services cantonaux dans les meilleurs délais. L'information publique qui accompagnera le processus d'enquête publique fera l'objet d'une communication attentive et spécifique qui tiendra compte de la complexité du dossier et des nombreux utilisateurs concernés.

### GESTION DE CRISE

Le Conseil communal, en date du 4 février 2015, a adopté le préavis concernant la mise en place d'un processus de gestion de crise et d'une cellule de crise lors d'événements majeurs. Une crise est un processus complexe, dynamique et peu maîtrisé, représentant une menace sérieuse pour la commune. La mise en place d'un processus de gestion permet de préparer et de mettre en œuvre, en cas de crise, un schéma de fonctionnement préétabli. La cellule a pour objectif principal d'éviter qu'une situation de crise puisse mettre en péril la poursuite des activités de la Commune. Pour ce faire, elle coordonne notamment les missions, les intervenants et les partenaires et met en place une communication active et ciblée qui soutienne la gestion de la crise. Le mandat a été adjugé à Lasec Consulting, en la personne de Luc Amiguet, ancien directeur de la division sécurité et membre de la direction générale de l'aéroport de Genève durant plus de dix ans. Le groupe de travail se réunira pour la première fois le 22 juin 2015, lors d'une séance portant sur le recensement des documents existants sur la gestion de crise, l'élaboration de check-lists et l'élaboration de scénarii de crises potentielles. Dans un deuxième temps, une partie formation aura pour objectif de préparer les participants à la gestion de crise en adoptant une méthodologie de travail permettant la coordination avec les services impliqués. L'équipement d'une salle de conduite et de gestion de crise à Riond-Bosson 14 est également en cours afin de créer des conditions de travail favorables à la coordination et la prise de décision liées à une situation de crise.